

audemAG

LE JOURNAL DE L'AUDE ET DES AUDOIS·ES

#24

JANVIER/FÉVRIER

2020

SONIA MIELKE,
PRÉSIDENTE DE LA COOPÉRATIVE
MONTCAPEL QUI RELANCE
LA FABRICATION DE CHAPEAUX
À MONTAZELS

ANNÉE 2020

FAIRE LE PLEIN
DE SOLUTIONS!

FOCUS

Le Département dit non
aux perturbateurs endocriniens

C'EST PRATIQUE

Marchés publics : les clés pour
répondre à un appel d'offres





Département de l'Aude

15 novembre 2019, 18:00 •

Ces forteresses sont un élément fort de notre histoire et de notre identité. Leur reconnaissance par l'Unesco serait une fierté et offrirait de belles perspectives à l'Aude et aux Audois-es. N'hésitez plus, rejoignez le comité de soutien à la candidature des citadelles du vertige sur <http://bit.ly/376kdMI> parce qu'elles le valent bien ! (crédit photos : Vincent Photographie)
 #Objectif #Soutien #CitadellesDuVertige #CandidatureUnesco #Patrimoine #Aude



185 personnes aiment ça 135 partages



Dan Lafage Quelle délicieuse promenade en prenant connaissance de ces superbes lieux dans votre merveilleux album. ❤️❤️❤️ Merci.
 J'aime - Répondre - 16 novembre 2019, 00:23



Dominique Lacaille Jolies photos... merci pour le partage
 J'aime - Répondre - 15 novembre 2019, 18:16



Isabelle Antiphon Guillaume Masson, regarde ces très beaux châteaux !
 J'aime - Répondre - 15 novembre 2019, 18:05



LE SAVIEZ-VOUS ?

Margot Morisot, représentante de treize producteurs de la coopérative du Pays de Sault, s'est vu décerner fin novembre à

Paris le prix de solidarité du réseau national Agrilocal. C'est le conseiller départemental Jean-Luc Durand, en charge de la plateforme Agrilocal 11, qui lui a remis son trophée dans les salons du ministère de l'Agriculture. Cette distinction vient récompenser le travail effectué depuis une vingtaine d'années dans le Pays de Sault pour développer un outil collectif permettant de produire, conditionner et vendre des pommes de terre de qualité. Saines et goûteuses !



Devenez ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

Assurez la prise en charge d'enfants placés au titre de l'aide sociale à l'enfance

ET OPTÉZ POUR UN MÉTIER QUI VOUS ENGAGE !

Et si vous deveniez assistants familiaux ?

Dans l'Aude, on compte 395 assistants familiaux. Ces hommes et ces femmes accueillent à leur domicile des jeunes, de la naissance jusqu'à l'âge de 20 ans, afin de leur offrir une parenthèse de stabilité dans une enfance compliquée. Le jeudi 12 décembre dernier, une journée spéciale était organisée à Narbonne pour présenter cette profession à part entière, exigeante et passionnante, et susciter des vocations. Si ce métier vous intéresse et que vous êtes en capacité d'accueillir un enfant jour et nuit dans votre logement, contactez le service de la protection maternelle et infantile pour participer à une réunion d'information, préalable à toute candidature à l'agrément.

Contacts : 04 68 11 69 93 - pmi@aude.fr

✉ Pour en savoir plus www.aude.fr/devenir-assistante-familiale



LES AIDANTS FAMILIAUX AUDOIS ACCOMPAGNÉS PAR LE DÉPARTEMENT

Quand un parent ou un conjoint contracte une maladie et perd son autonomie, c'est la vie de tout son entourage qui bascule. Le proche, sans s'en rendre compte, devient aidant et multiplie les activités domestiques ou les démarches administratives. Une situation pas toujours facile à vivre qui peut conduire à l'épuisement. Depuis 2016, le Département de l'Aude a fait le choix de mettre en place un programme de soutien aux aidants, avec des aides humaines, financières, des solutions de répit et des temps de partage.

📺 Retrouvez la vidéo sur la chaîne YouTube [audetv](https://www.youtube.com/audetv)



LA JEUNESSE AUDOISE S'EST RECUEILLIE DANS LE VERCORS

La 22^e édition du Voyage au nom de la mémoire a conduit cet automne près de 80 collégien-ne-s et lycéen-ne-s audois-es sur plusieurs sites emblématiques de la Seconde Guerre mondiale. Ils ont ainsi visité la maison d'Izieu, le mémorial de la Résistance de Vassieux-en-Vercors et le camp des Milles à Aix-en-Provence. Nouveauté cette année, de jeunes Audois-es volontaires ont pu participer à ce voyage avec les lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Tamara Rivel, vice-présidente du conseil départemental en charge de l'Éducation, Muriel Cherrier et Stéphanie Hortala, conseillères départementales, ont accompagné les jeunes, signe de l'engagement du Département dans cette démarche visant à développer chez les jeunes la conscience citoyenne et le respect des valeurs républicaines. Pour en faire des ambassadeurs de la mémoire.

SOMMAIRE



DOSSIER
18 En 2020, on s'y met tous!



FOCUS
L'Aude dit non aux perturbateurs endocriniens!
12



L'ART D'ÊTRE AUDOIS
Sonia Mielke, coup de chapeau!
6



24 Les clés pour bien répondre à un appel d'offres



26 Des athlètes audois en or



28 Serge Bonnery au banquet des mots

Tirage : 166 000 exemplaires - ISSN : 0985-2247 - Directeur de la publication : **André Viola** - Directrice de la communication : **Laurence Perez** - Rédacteur en chef : **Frédéric Frangeul** - Rédaction : **Patrick Bessodes, Armelle Nébillon, Marie Pintado, Claude-Marie Robion** - Secréariat de rédaction : **Julie Subtil** - Conception : **Aurélié Houeix** - Graphisme : **Aurélié Houeix, Laurence Tixier** - Crédits photos : **Idriss Bigou-Gilles, Luis Cabeza Navarro, EsteFoto, Héli11, Anick Noé, iStock, DR.** Ce magazine est également disponible en version audio sur le site aude.fr.



Impression : **Imprimerie De Bourg.**
Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.



Plus d'infos sur
www.aude.fr



Département
de l'Aude

L'AUDE À VENIR, ON Y VA ENSEMBLE



DANS LA PEAU DE

Thibault Tornabène

15



ROUTES

Quoi de neuf
sur les routes ?

16



35

La vache audoise, une valeur
sûre pour vos petits plats !



“ Face au dérèglement climatique et à ses conséquences, face aux énormes enjeux de santé publique, face à la crise démocratique, le Département a décidé depuis longtemps d’agir et de prendre sa part. Suppression des pesticides avant que la loi ne l’impose, création d’aires de covoiturage, expérimentation de routes solaires, consommation de produits locaux et de saison dans les cantines des collèges, flotte électrique, mise en place d’un budget participatif... Le plan d’actions est fourni et volontariste. Il ne peut en être autrement.

De leur côté, les citoyen·ne·s ont aussi envie de s’engager mais se sentent souvent seul·e·s et sans trop savoir comment s’y prendre. Qui n’a pas déjà entendu ou pensé « de toute façon, à mon niveau, je ne peux rien faire » ou « ça ne sert à rien » ?

Nous sommes convaincus du contraire ! Chacun·e, dans son quotidien, peut prendre des décisions pour faire bouger les choses ! C’est la fameuse « part du colibri ». Et ça marche... à condition d’avoir les outils pour le faire. C’est pourquoi, en guise de carte de vœux, nous vous proposons cette année un petit guide qui recense des idées de solutions que chacun·e peut mettre en œuvre. Une partie d’entre elles est présentée dans ce premier numéro de l’année d’*audeMAG*. Nous espérons qu’elles vous inspireront et vous convaincront d’en appliquer certaines dans votre quotidien. Dès le 10 janvier, vous pourrez découvrir de nombreuses autres propositions sur accclair.aude.fr, le site des solutions pour la transition écologique créé par le Département. Vous y trouverez aussi toutes les aides qui existent et les démarches à accomplir pour en bénéficier, que vous soyez un·e citoyen·ne, un·e agriculteur·trice, un·e chef·fe d’entreprise, un·e élu·e ou que vous représentiez une association.

En 2020, ne nous contentons pas de prendre de bonnes résolutions : adoptons des solutions et continuons à inventer ensemble une société plus respectueuse de l’environnement et des personnes. Le Département s’y engage. Et vous ? ●

André VIOLA

Président du conseil départemental de l’Aude



Reportages, documentaires,
actus... Toute l’Aude en
vidéo sur **audeTV**

“

*Ici se fabrique
quelque chose
de beau.*

Sonia Mielke,
présidente
de MontCapel

BIOGRAPHIE

SONIA MIELKE

- 1967. Naissance à Dublin d'un père irlandais et d'une mère française. Elle passe son enfance dans le sud-ouest de l'Irlande, fait ses études à Dublin et revient pour les vacances à Montazels chez ses grands-parents.
- 1987. Sonia part en Erasmus à Berlin où elle rencontre son futur mari.
- 1989. Elle décroche un Master en marketing international et langues et part vivre à Paris.
- 2005. Elle entre chez British Télécom où elle travaille toujours.
- 2019. Elle devient en septembre la présidente de la coopérative MontCapel.

Sonia Mielke

COUP DE CHAPEAU!

Fermée en mars 2018, la dernière chapellerie de la Haute-Vallée, à Montazels, a repris sa production en septembre dernier. Sonia Mielke s'est mobilisée pour ne pas laisser mourir ce fabuleux savoir-faire. Elle est aujourd'hui présidente de la coopérative MontCapel et croit au succès de cette belle aventure.

auDeMAG Comment est né ce projet de relance de la chapellerie ?

► **Sonia Mielke** La Haute-Vallée était une grande région de fabrication de chapeaux et notamment de la cloche de laine de mérinos. Ici, nous sommes les derniers à savoir réaliser ces cloches et ce sont les meilleures au monde ! La chapellerie a fermé en mars 2018. Une dizaine de personnes y travaillaient mais l'usine a compté jusqu'à 600 ouvriers dans les années 1950. De mon côté, j'habite la région parisienne et je travaille dans les télécommunications mais je viens à Montazels depuis mon enfance. Quand j'ai appris la fermeture de l'usine, je me suis dit « ce n'est pas possible ».

Comment avez-vous réussi à relancer la chapellerie ?

► En 2018, le maire avait cherché un repreneur, sans succès. Pendant six mois, j'ai étudié les possibilités de reprise. J'ai rencontré beaucoup de personnes à Paris et dans la région, je suis allée à des conférences sur le « made in France » par exemple. J'étais sûre qu'il y avait un marché. D'autres personnes se sont intéressées au projet et nous avons créé la coopérative MontCapel avec sept coopérateurs fondateurs. Aujourd'hui, nous nous appuyons sur une soixantaine de personnes, des sociétés et la mairie de Montazels, qui ont tous acheté des parts sociales. 300 000 € ont ainsi été réunis, permettant d'embaucher quatre salariés pour reprendre la fabrication. De nombreux bénévoles nous aident aussi.

Quelles sont les prochaines étapes ?

► Nous avons répondu à une commande pour un festival auquel nous fournissons des hauts-de-forme et nous avons aussi participé à l'opération Paris-Occitan en décembre dernier. Nous allons nous structurer en réalisant la mise aux normes des machines de fabrication de la cloche au premier trimestre 2020. Quatre employés seront embauchés dans les six prochains mois et nous allons adapter les locaux car nous n'avons pas besoin des 4 500 m² actuels. Pour mener cela à bien, nous recherchons de nouveaux coopérateurs pour atteindre un capital de 500 000 €.

Comment vous organisez-vous entre votre métier et MontCapel ?

► Mon travail me permet de travailler à distance, je peux donc être à Paris ou ici. Je me lève à 6 h et je travaille jusqu'à 23 h. C'est mon choix. Mon mari, luthier, me soutient, tout comme ma fille qui s'occupe des réseaux sociaux depuis Berlin où elle vit. Tout le monde ici fait beaucoup. Nous avons créé une vraie dynamique. J'ai envie d'aider à faire revivre ce lieu qui a une âme. Et puis, il y a le produit lui-même. Ici se fabrique quelque chose de beau, d'exceptionnel.

Pourquoi êtes-vous autant attachée à Montazels et à l'Aude ?

► Il existe un vrai esprit de communauté. Les gens font vivre les traditions et, en même temps, sont ouverts aux autres. Dans l'Aude, j'aime ce côté rebelle, les gens sont de bons vivants, drôles et respectent les personnes. Et pour MontCapel, les gens sont tellement heureux et nous soutiennent ! ●



Pennautier : l'aménagement du barrage sur le Fresquel est à l'œuvre

Les travaux avancent sur le site de l'ancien barrage de Pennautier. L'objectif de ce chantier est de rétablir la continuité écologique du Fresquel à cet endroit avec un aménagement qui permettra de réduire le flux de la rivière en cas de fortes pluies et de doter la ville de Pennautier d'un nouvel écrin de verdure. Lors d'une visite sur place le 25 novembre dernier, André Viola, président du conseil départemental de l'Aude, accompagné de Muriel Cherrier et Christian Raynaud, élus du canton, a salué l'avancée du chantier.



LES NOUVEAUX LOCAUX DE L'ESPACE SENIORS LITTORAL INAUGURÉS

Les nouveaux locaux de l'espace seniors Littoral ont été inaugurés lundi 4 novembre à Narbonne par André Viola, entouré d'Hélène Sandragne et Catherine Bossis, vice-présidentes du conseil départemental, de Jean-Luc Durand, Dominique Godefroid et Hervé Lapalu, conseillers départementaux. « Cette réalisation s'inscrit dans la suite des projets de réaménagement et de modernisation de nos services sur l'ensemble du territoire audois », a souligné à cette occasion le président du conseil départemental de l'Aude. Mitoyenne à l'espace seniors, la maison Apar (Aide à la parentalité et aide à la relation) a elle aussi ouvert ses portes. Cet espace de médiation permet d'organiser dans les meilleures conditions des rencontres entre les enfants placés et leurs familles.

**+ DE
800**

LE NOMBRE D'IDÉES DÉPOSÉES PAR LES AUDOIS-ES

pour le budget participatif organisé par le Département de l'Aude.

Prochaine étape, le passage de l'idée au projet, avant de soumettre les propositions éligibles au vote des Audois-es, en avril prochain.

 Toutes les informations à retrouver sur jeparticipe.aude.fr

L'école intercommunale de Canet-d'Aude est ouverte

C'est l'aboutissement d'un projet porté depuis plusieurs années par les communes de Canet-d'Aude, Raissac-d'Aude et Villedaigne, avec le soutien du Département. L'école intercommunale de Canet-d'Aude a été inaugurée le 16 novembre dernier en présence d'André Viola, président du conseil départemental de l'Aude. Le nouveau bâtiment permet d'accueillir onze classes et plus de 180 élèves en maternelle et primaire. Il comprend aussi un dortoir pour les petites et moyennes sections, un restaurant scolaire ainsi qu'un espace récréatif et une salle d'évolution. Un parking et une aire de stationnement pour les bus ont également été créés. Le Département de l'Aude a subventionné ce projet à hauteur de 715 000 €.





Rendez-vous le 30 janvier pour les **Assises audoises du handicap**

Une journée pour partager son expérience du handicap : le 30 janvier prochain se tiendront les premières Assises audoises du handicap à l'hôtel du Département, à Carcassonne. Lors de cet événement organisé par la Maison départementale des personnes handicapées de l'Aude, de nombreux ateliers permettront d'échanger et de s'informer sur le quotidien des personnes en situation de handicap, en présence de professionnels, d'élus et de membres d'associations. Une journée pour avancer ensemble vers une société inclusive.

 Renseignements et inscriptions sur www.aude.fr/agenda/assises-audoises-du-handicap



TÉLEX

Le Département de l'Aude est fier de soutenir la 28^e édition des Jeux des transplantés et dialysés qui se tiendront à Narbonne et Gruissan du 22 au 24 mai prochain.



LES COLLÉGIENS DE LA SECTION SEGPA DE GRAZAILLES À L'HONNEUR !

Le château de Villegly, propriété du Département, accueille régulièrement des réceptions, colloques et séminaires... Fin novembre, les principaux et gestionnaires des collèges publics audois ont été reçus par Tamara Rivel, vice-présidente du conseil départemental en charge de la Jeunesse. L'occasion pour les élèves en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) du collège de Grazailles de mettre en application ce qu'ils apprennent en atelier hygiène, alimentation et services. C'est ainsi qu'ils ont prêté main forte au service du protocole dans la réalisation des repas et l'accueil des invités. Avec brio !



Le Petit Prince rassemble à Lézignan-Corbières



Une résidence artistique, inscrite dans le cadre de La Quinzaine de l'aéropostale de Lézignan-Corbières et de la politique de la Ville, a fédéré 110 élèves, cinq artistes burkinabés et de nombreux partenaires autour du mieux vivre ensemble. Une unique représentation de cette adaptation libre du *Petit Prince* de Saint-Exupéry a été donnée samedi 23 novembre devant

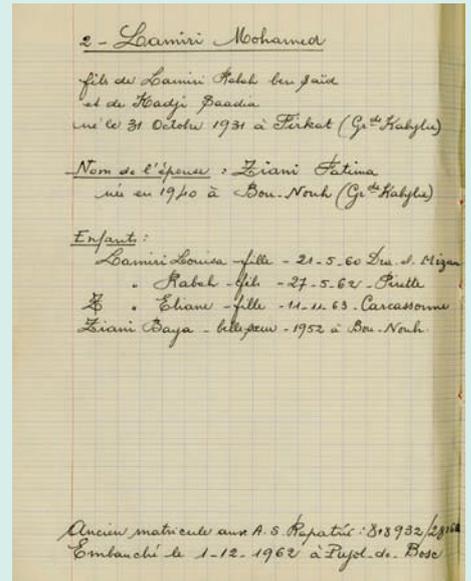
un public conquis. Partenaire actif de l'événement, le Département de l'Aude a exprimé par la voix de sa vice-présidente Valérie Dumontet la philosophie de ce projet : « croiser les regards sur Lézignan-Corbières avec l'enjeu de rassembler, de construire quelque chose de nouveau, riche du mélange des cultures et sans renier le passé ». Pari réussi !

 Retrouvez notre reportage photo sur www.aude.fr/actualites/le-petit-prince-rassemble-lezignan-corbieres

LES SOURCES INSOLITES DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Harkis au cœur des forêts

Entre le cessez-le-feu du 18 mars 1962 et la proclamation officielle de l'indépendance algérienne le 3 juillet 1962, nombre de Harkis se réfugient en France. Sur ces nouveaux arrivants, les documents préfectoraux ne fournissent que de sèches mentions. Heureusement, leur exemple illustre la bonne fortune du chercheur ou du descendant, auxquels d'autres sources, plus rarement sollicitées, apportent leur lot de précieux renseignements. Ainsi, grâce aux cahiers de renseignements familiaux, tenus par l'Office national des forêts (ONF) sur les Harkis employés dans les chantiers forestiers, il nous est possible de connaître l'état civil des personnes et de reconstituer les familles. C'est par exemple le cas pour celle de Mohamed Lamiri, affecté au hameau de forestage de Pujol-de-Bosc (Villeneuve-Minervois) le 1^{er} décembre 1962. Le couple y arrive avec deux enfants, nés en 1960 et 1962 ; trois autres naîtront entre 1963 et 1966. Les fonds de l'ONF comportent aussi d'autres types de documents (rôles de journées et règlements des salaires), qui permettent de compléter nos informations, même s'il est impossible de suivre l'histoire de ces familles jusqu'à nos jours.



NARBONNE : LES « FOUILLES AU COLLÈGE » VICTOR-HUGO PRIMÉES!

Le documentaire *Fouilles au collège* a reçu fin novembre le prix de la section éducative au Festival du film archéologique d'Irun, au Pays basque. Le tournage s'est effectué lors des fouilles archéologiques réalisées dans la cour du collège Victor-Hugo de Narbonne jusqu'à l'été dernier. Un joli coup de projecteur sur l'excellent travail fourni par les collégiens-ne-s et toute l'équipe pédagogique de l'établissement!

EN OCCITAN



Per Candelosa, l'ors sortís de la tuta.

FÉVRIER ANNONCE DÉJÀ LE PRINTEMPS

ENTRE CÒCA DEL REÌ E AURELHETAS...

Sachons manger et boire audois en transmettant les saveurs enracinées à goût d'universel : que gâteau des Rois, crêpes et oreillettes, ainsi que les bons vins de nos terroirs, rythment nos journées hivernales.

Amb lo rescalfament climatic, las sasons pèrdon de lor pes de sensacions. Se pòt çaquela soetar que l'ivèrn demòre l'ivèrn e que se tornèsse trapar lo ritme d'una vida ligada a la marcha del temps e non pas cercar mièjorn a doas oras o lo mes de mai en febrèr.

Los jorns - dins las dimensions setmanieras, mesadièras o annadièras - devon gardar una significacion vertadièra a l'encòp culturala, umana e sociala.

Prenèm (a l'azard) lo mes de genièr : comencèm per manjar, en republicans de la bona, la còca dels Reis ; acte que se mena en grop, en familha, en associacion... (e dire que son arribats a la vendre en porcion individuala ! - amb un suplement se vòls trapar la fava ? - falsa-fava de plastica de segur !). Apuèi, vendrà la sant-Vincenç, un brave òme qu'es lo patron dels vinhairons. Lo 22 de genièr, lo vin es pas mai novèl e se'n manca que siague vièlh. En un mot, lo vin ven vin e se lo pòt ja presar. E beure de vin es pas un acte solitari : quand se dobrís una cantina, los veires s'emplan a la cantonada. E, se ne vira, beuretz una cartagèna del Licèu Carlesmanhe (etiquetada en òc) o un alcoòl de menta de la Cavala (etiquetat tanben en òc). Se totes los productors se meton a etiquetar en òc, avèm pas acabat de beure (amb tota la moderacion e la consideracion que cal) !

Aprèp genièr, nasejarà febrèr. Per Candelosa, vendrà lo temps de faire sautar los pescajons, de los recampar en montairons e ondrà lo cercle magic dels confiments de l'an passat : cerièras, prunas, figas, tomatas verdas, pastèca...

Profitatz de febrèr de 2020 que s'expandrà sus 29 jorns coma una aurelheta sus un ginolh de mameta abans d'èsser fregida e sucrada !

LES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS, UNE CHANCE POUR TOUS!

La clause sociale d'insertion? C'est un dispositif d'insertion qui offre à des personnes en difficulté sociale ou professionnelle la possibilité d'intégrer les effectifs des entreprises titulaires des marchés publics signés avec les collectivités locales et les entreprises publiques. Sur notre territoire, 133 personnes ont pu signer en 2018 des contrats grâce à la clause sociale d'insertion mise en place par le Département de l'Aude. Explications.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans le cadre d'un marché public conclu avec le Département de l'Aude ou toute autre collectivité publique, l'entreprise qui a remporté le contrat s'engage à proposer une certaine partie des heures de travail à des personnes en insertion sociale ou professionnelle. Si elle ne respecte pas cette condition, l'entreprise sera pénalisée financièrement. La clause sociale d'insertion est pour les entreprises un moyen de lutter contre les difficultés de recrutement sur les métiers en tension et de démontrer leur prise en compte des enjeux sociaux et éthiques dans leur activité.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La clause sociale d'insertion s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans, aux bénéficiaires de minima sociaux, comme le RSA, ou demandeurs d'emploi de longue durée ou âgés de plus de 50 ans. Elle concerne aussi les personnes reconnues comme travailleur handicapé. Les candidats peuvent également être des Audois-es pris-es en charge dans le cadre du dispositif « Insertion par l'activité économique » développé par le Département de l'Aude.



COMMENT SONT RECRUTÉS LES CANDIDATS ?

La cellule clause sociale d'insertion du Département collecte les candidatures auprès des différents organismes concernés : Mission locale, Pôle Emploi, référents RSA, chantier d'insertion, CAP Emploi. Elle présélectionne les candidats et transmet les dossiers aux entreprises. Ces dernières procèdent ensuite à des entretiens ou sélectionnent sur CV en fonction de la durée du contrat proposé.

162 MARCHÉS
PUBLICS

du Département de l'Aude
concernés en 2018

133 CONTRATS DE
TRAVAIL SIGNÉS

grâce à la clause sociale d'insertion

53 095 HEURES
DE TRAVAIL

réalisées par les bénéficiaires
du dispositif

Santé publique

L'AUDE DIT NON AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS !

Réduire l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens, c'est possible ! Le Département de l'Aude s'est engagé en ce sens en signant, le 17 décembre dernier, la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ». La collectivité affiche ainsi sa volonté d'agir de manière concrète, dès cette nouvelle année, pour réduire l'exposition des Audois-es aux perturbateurs endocriniens dont les effets néfastes sur les organismes sont reconnus. Zoom sur les engagements pris par le Département.

C'est voté ! Le Département de l'Aude a officiellement signé la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » le 17 décembre dernier. Lancée en 2017 par le Réseau Environnement Santé, cette charte invite les collectivités à s'engager dans une démarche visant à réduire l'exposition des populations et des écosystèmes aux perturbateurs endocriniens. Car il y a urgence : la contamination est aujourd'hui générale et les conséquences sur notre santé néfastes. L'exposition à de faibles doses de perturbateurs endocriniens, présents notamment dans les plastiques, est en effet suspectée de jouer un rôle dans un grand nombre de pathologies en progression : troubles neuro-comportementaux et cognitifs, obésité, puberté précoce, diabète de type 2, cancers hormono-dépendants, infertilité ou maladies thyroïdiennes.

Bannir le plastique des cantines

Concrètement, le Département de l'Aude s'engage à diminuer l'exposition à plusieurs niveaux. Les perturbateurs endocriniens seront bannis des produits d'entretien utilisés par les agents sur les sites départementaux. Dans les restaurants scolaires et administratifs, les matières plastiques seront interdites pour tous les ustensiles voués à cuisiner, chauffer ou servir les plats. La consommation d'aliments biologiques sera encouragée, notamment par l'incitation des achats alimentaires en circuits courts via le dispositif



Agrilocal11. Pour l'entretien des routes, le Département de l'Aude, fidèle à la politique Zéro Phyto engagée depuis 2016 et qui lui a récemment permis d'être récompensé du label « Terre Saine », respectera la loi interdisant l'usage des pesticides. De même, le développement des biotechniques dans le monde agricole, à l'image du dispositif « Ma vigne au naturel » pour les viticulteurs, sera soutenu et encouragé.

Des analyses de l'air dans les collèges

Dans les collèges publics du département, la qualité de l'air sera analysée. En fonction des résultats obtenus, des travaux de rénovation pourront être décidés. Une attention particulière sera portée aux locaux et matériels du service de la protection maternelle et infantile ainsi qu'aux établissements médico-sociaux. Le Département souhaite



ANDRÉ VIOLA
Président
du conseil
départemental
de l'Aude

« DÉVELOPPER DES PRATIQUES VERTUEUSES POUR RÉDUIRE NOTRE EXPOSITION »

« La commande publique est un levier d'action que nous devons activer pour demander à nos fournisseurs de limiter l'usage des perturbateurs endocriniens présents dans de nombreux produits. Le Département de l'Aude va ainsi instaurer des critères d'éco-conditionnalité dans les contrats et les achats publics. L'objectif est de développer des pratiques vertueuses pour réduire l'exposition à ces substances chimiques. »

également mettre en place, lors des renouvellements de marchés publics, des critères d'éco-conditionnalité pour écarter les produits contenant des perturbateurs endocriniens dans les achats publics. Au-delà de ces actions de terrain, le Département s'engage à sensibiliser la population aux bonnes pratiques avec l'organisation d'événements dédiés, comme le forum Accel'air, lancé l'an dernier et dont la deuxième édition se tiendra les 19 et 20 juin prochains. Le Département informera les citoyen-ne-s chaque année sur l'avancement des engagements pris pour éliminer l'exposition aux perturbateurs endocriniens. ●

Lire aussi notre dossier p. 18-23



LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, UN DANGER POUR NOTRE SANTÉ

Le constat est inquiétant : les perturbateurs endocriniens sont partout et ont des incidences sur notre santé. Mais de quoi parle-t-on ? Phtalates, bisphénol A, DEHP, alkylphénols... Les perturbateurs endocriniens, ce sont ces molécules qui ont un impact sur le fonctionnement de nos hormones, pouvant à terme provoquer des dysfonctionnements hormonaux et des problèmes de santé. On les trouve dans les plastiques alimentaires, les pesticides, les produits cosmétiques, les jouets, les médicaments, l'alimentation, etc. Pour savoir comment agir au quotidien afin de limiter votre exposition à ces substances néfastes, rendez-vous en page 20 de ce magazine et sur accclair.aude.fr à partir du 10 janvier.



800
SUBSTANCES CHIMIQUES
sont identifiées comme
perturbateurs endocriniens.

1 COUPLE SUR 6
éprouve des difficultés à
se reproduire naturellement,
une conséquence de la baisse
de qualité du sperme humain.

**200 VILLES,
3 RÉGIONS
ET 3 DÉPARTEMENTS**
signataires de la charte « Villes et territoires
sans perturbateurs endocriniens ».

TROIS BONNES RAISONS

de faire appel aux conseils du SLIME

Comment consommer moins d'énergie et faire baisser ses factures ? Pour aider les Audois·es à répondre à cette question, le Département a choisi de participer au programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie). L'objectif de ce service ? Intervenir auprès des Audois·es pour les aider à mieux gérer leurs consommations d'énergie. Avec deux maîtres mots : conseil et personnalisation.



01 Lutter contre la précarité énergétique

Vous êtes propriétaire ou locataire dans le parc privé ou public ? Vous souffrez de problèmes de précarité énergétique dans votre logement ? Le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, piloté et financé par le Département, est là pour vous aider à surmonter vos difficultés à régler la facture d'énergie ou d'eau, à identifier vos équipements défectueux ou résoudre vos problèmes d'humidité, de moisissures ou d'isolation...

Un service sur mesure et gratuit

02

Après avoir envoyé un courriel au SLIME*, un conseiller vous appellera pour un entretien téléphonique. Vous pourrez alors bénéficier d'une visite à domicile pour établir un diagnostic technique qui analysera l'état des fenêtres, de la ventilation et le confort intérieur de votre logement. Vos consommations d'énergie et d'eau seront étudiées et vos compteurs relevés pour identifier les axes d'améliorations possibles. Des conseils et des petits équipements d'économies d'eau et d'énergie vous seront aussi fournis gratuitement.

*Pour contacter le SLIME, écrivez à : aslslime@aude.fr



03 Un suivi de votre situation

Une fois la visite terminée, les conseillers du SLIME pourront effectuer un nouveau passage à votre domicile pour analyser vos consommations d'énergie et faire le point avec vous sur les nouveaux équipements ou travaux réalisés. De nouvelles préconisations pourront être proposées si besoin. Selon les cas, vous pourrez aussi être orientés vers des solutions durables et locales pour sortir de la précarité énergétique à l'instar du service Mon coach Éco-Logis, également mis en place par le Département.

THIBAUT TORNABÈNE

Directeur de l'Union départementale
des familles de l'Aude

SOLIDARITÉ

UNE MAISON POUR LA FAMILLE

► L'Union départementale des familles de l'Aude (Udaf 11) est une association au service des familles. Une Maison de la famille vient d'ouvrir sur notre site de Carcassonne. L'ensemble des familles du Carcassonnais peuvent s'y retrouver autour d'activités sur la parentalité. Réalisé à partir de sept containers maritimes reconditionnés, ce projet a associé de nombreux partenaires, dont la Caf, le Département, la MSA, la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, qui lui ont attribué le label « Maison de la famille ».

DES SERVICES À LA CARTE

► Les lundi, mercredi, vendredi et samedi, le Groupement départemental d'associations d'aide aux familles coordonne plusieurs activités, comme la médiation familiale, des activités partagées parents-enfants, des groupes de parole, etc. Les mardi, jeudi et dimanche, l'Udaf prend le relais avec d'autres activités comme le pôle éco-conso-emploi ou le point conseil budget pour prévenir le surendettement.

UNE CUISINE AU CENTRE DU PROJET

► La cuisine, c'est le cœur d'une maison. Nous avons donc équipé cette cuisine pour accueillir des ateliers « Chefs de famille ». En lien avec l'épicerie solidaire et la banque alimentaire, nous allons réunir des personnes confrontées à la précarité pour les aider à préparer des repas équilibrés et économiques. L'objectif est de retrouver la notion de plaisir de cuisiner avec de grands chefs, comme Pierre Mesa. Nous allons aussi proposer des ateliers « Parcours soupe », destinés aux lycéen-ne-s, pour les inviter à sortir de leurs basiques pâtes/riz. Ce sont des projets 100% audois.

AIDER LES AIDANTS

► Le dimanche, la Maison est à la disposition des familles. Nous pensons notamment aux aidants qui prennent en charge, au quotidien, un des leurs. L'idée, c'est de venir cuisiner, déjeuner, visionner un film ou jouer de la musique. Les aidants familiaux pourront partager un moment convivial et s'isoler pour discuter dans une tisanerie.

“

*La Maison, un lieu
au service de l'harmonie
familiale.*

Udaf : le « syndicat » au service des familles

L'Udaf 11 rassemble 54 associations et propose une dizaine d'activités et de services : de la protection juridique des personnes vulnérables à la protection de l'enfance, en passant par l'accompagnement et l'aide à la gestion des prestations familiales. Elle porte aussi de nouveaux projets, comme celui du bus numérique de lutte contre l'exclusion 2.0, récemment récompensé par les Trophées des fibres d'Or.



Pour en savoir plus : www.udaf11.fr
Maison de la famille, 195 rue Latécoère, Carcassonne.
Tél. 04 34 42 71 73.

Courriel : mddducarcassonnais@orange.fr



Quoi de neuf sur les routes ?

Reconstruire, entretenir et développer le réseau routier, tels sont les défis que relèvent au quotidien 440 agents départementaux. Pour faciliter la mobilité des Audois-es, le conseil départemental de l'Aude mène des actions qui visent, d'abord, à moderniser l'un des plus importants réseaux de la Région, avec 4 300 km de routes, mais aussi à améliorer la sécurité routière et le confort des usagers. Zoom sur les réalisations récemment achevées ou en cours.

LA RD 38 RETROUVE SON ÉCLAT À VILLEMUSTAUSOU ET CONQUES-SUR-ORBIEL



► Les dégâts causés sur la RD 38 suite aux inondations d'octobre 2018 à Conques-sur-Orbiel et Villemoustaussou font désormais partie du passé. Ouvriers de voirie, agents des routes et tractopelles ont œuvré sans relâche pour remettre en état cet axe qui avait servi d'itinéraire bis pendant plusieurs semaines après les intempéries. C'est désormais chose faite avec une route toute neuve ! Montant total des travaux : 360 000 €.

SÉCURISATION DE LA CHAUSSÉE À ARQUETTES-EN-VAL



► La RD 42 s'offre une nouvelle jeunesse à Arquettes-en-Val avec la réfection de la chaussée, la mise en place d'une paroi clouée et la construction d'un parapet sur une portion endommagée lors des inondations d'octobre 2018. Les travaux qui ont commencé en septembre dernier doivent s'achever début 2020. Coût total du chantier : 625 000 €.



► Depuis la mi-novembre et jusqu'à la mi-mars, le Département de l'Aude déploie son plan de viabilité hivernale pour préserver les axes de circulation des gênes causées par les intempéries hivernales, essentiellement la neige et le verglas. Pour y parvenir, les agents du service des routes du Département assurent une surveillance continue des conditions météorologiques et une astreinte permanente pour intervenir dès que la situation le réclame. Avec cette ligne directrice : maintenir des conditions de circulation normale ou les rétablir dans les meilleurs délais. Pour en savoir plus sur le plan de viabilité hivernale, rendez-vous sur www.aude.fr/je-circule-en-hiver. Et en cas de neige, pensez à consulter inforoute11.fr avant de prendre la voiture !



LES AGENTS DES ROUTES MOBILISÉS POUR L'HIVER

CONSOLIDATION D'UN PONT À ALAIGNE



► Les travaux de renforcement du pont enjambant le ruisseau de Brugairolles, à la sortie d'Alaigne sur la RD 52, ont débuté en novembre pour s'achever début 2020. Différents travaux de maçonnerie vont permettre de consolider l'ouvrage avant la pose d'un garde-corps sur sa partie supérieure. Montant du chantier : 70 000 €.

LA LIAISON SUD DE CARCASSONNE MISE EN SÉCURITÉ

► Le renforcement et la mise en sécurité de la RD 6161 au sud de Carcassonne se sont poursuivis ces derniers mois. Un nouveau revêtement a été mis en œuvre sur la chaussée au niveau du carrefour de la Cité et aux abords du rond-point de Charlemagne, améliorant sensiblement les conditions de circulation pour les usagers sur cet axe très fréquenté. Ces travaux se poursuivront en 2020.





EN 2020,
ON AURAIT PU
SE CONTENTER DE
PRENDRE DES BONNES
RÉSOLUTIONS
MAIS ON PRÉFÈRE
ADOPTER
DES SOLUTIONS





EN 2020, ON S'Y MET TOUS!

Pas besoin d'avoir une boule de cristal pour savoir qu'il y a urgence. Si face à ce constat le Département de l'Aude a décidé depuis longtemps d'agir et de prendre sa part, les citoyen-ne-s se sentent souvent seul-e-s et en incapacité d'agir. Qui n'a pas déjà entendu ou pensé «de toute façon, à mon niveau, je ne peux rien faire»? Nous sommes convaincus du contraire : chacun-e a la possibilité, dans son quotidien, de prendre des décisions qui peuvent vraiment faire bouger les choses, avoir un impact énorme... à condition d'avoir les outils pour le faire. C'est pourquoi, pour ce premier dossier de l'année 2020, nous vous proposons un guide des solutions que chacun-e peut mettre en œuvre, à son niveau.

En 2020, on vous invite à participer à la construction d'une Aude où les individus ont le pouvoir d'agir et d'inventer une société plus heureuse, plus respectueuse de l'environnement et des personnes. Une Aude dans laquelle les citoyen-ne-s ont le pouvoir de changer le monde à leur échelle. Une Aude de solutions.

Voici nos pistes pour y parvenir.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE DOSSIER, ÉCOUTEZ CHAQUE SEMAINE LA CHRONIQUE #AUDEMAG SUR LES ANTENNES DES RADIOS ASSOCIATIVES AUDOISES CONTACT FM, RADIO BALLADE, RCF PAYS D'AUDE, RADIO MARSEILLETTE ET RADIO LENGUA D'OC NARBONA



RÉSOLUTION #1

ON ÉLIMINE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS!

En 2020, le Département s'engage... à appliquer la charte des territoires engagés contre les perturbateurs endocriniens*. Objectif : supprimer progressivement tous les produits susceptibles d'en contenir (voir Focus p.12-13).



CONCRÈTEMENT ?

On va faire la chasse à tous les produits qui en contiennent : à la cantine, dans les services de la protection maternelle et infantile, dans les collèges, etc.

 **Et moi, QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ?**

Certains gestes simples permettent de diminuer de manière importante son exposition aux perturbateurs endocriniens.

- Je mets mes aliments dans des boîtes ou des bocaux en verre.
- Pour les jouets en plastique de mon bébé, je préfère ceux achetés après 2015.
- Je lave mes vêtements neufs avant de les porter.
- Je remplace les produits d'entretien avec agents antibactériens par des produits biodégradables.
- Pour ma maison, je préfère parquet ou carrelage aux revêtements en PVC ou à la moquette.
- Je limite les aliments sous emballages plastique et j'arrête de réchauffer des plats en plastique au micro-ondes.
- Je lis les étiquettes sur les produits d'hygiène essentiels comme le dentifrice : évite les phtalates, parabènes ou triclosan !
- Je choisis des produits d'hygiène naturels : savon doux de Marseille, huile d'argan, etc.

* Un perturbateur endocrinien est une molécule ou un composé chimique qui agit sur l'équilibre hormonal et peut avoir des effets indésirables graves sur la santé. On les trouve partout dans la maison !

RÉSOLUTION #2

ON CULTIVE NATURE!

En 2020, le Département s'engage... à aller encore plus loin dans la suppression des intrants chimiques et à accompagner les expérimentations en agro-écologie.



CONCRÈTEMENT ?

Suppression de l'emploi des pesticides, gestion des forêts de manière durable, pépinières départementales labellisées bio, soutien financier aux innovations agricoles comme Ma vigne au naturel.

 **Et moi, QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ?**

Jardiner nature, c'est un jeu d'enfant.

Voici quelques bonnes pratiques* à suivre sans modération !

- Je choisis des plantes méditerranéennes adaptées à notre climat.
- Je transforme mes déchets verts en compost, un merveilleux fertilisant 100% naturel.
- Je pratique la rotation des cultures, pour éviter, entre autres, la propagation des maladies.
- Je plante des fleurs et plantes aromatiques pour attirer les insectes pollinisateurs.
- J'installe des nichoirs à mésanges ou à chauve-souris qui se nourrissent des pucerons, limaces et autres escargots.
- J'adopte le paillage avec mes résidus de tonte pour un triple bénéfice : éviter la pousse des « mauvaises herbes », conserver la fraîcheur et l'humidité, et produire moins de déchets !
- Je pose des récupérateurs d'eau de pluie (que je vide régulièrement pour éviter la prolifération des moustiques).

* Retrouvez plein d'autres conseils dans le guide *Jardin et potager au naturel*, édité par le Département et disponible sur www.aude.fr/je-jardine-nature, et sur nos tutos vidéo.

RÉSOLUTION #3

ON DIT STOP AU PLASTIQUE!

En 2020, le Département s'engage...
à supprimer les plastiques à usage unique,
en particulier dans la restauration collective et
dans tous les domaines où cela peut s'appliquer.



CONCRÈTEMENT ?

Remplacement progressif des objets publicitaires en plastique par des objets en bois ou en tissu fabriqués en France ou en Europe, suppression des gobelets et bouteilles en plastique, élaboration d'une charte des événements sportifs et culturels sans plastique.



**Et moi,
QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ?**

Les emballages et suremballages sont la plupart du temps inutiles et coûteux: en Europe, 60% des tonnes de déchets plastiques proviennent des emballages. Renoncer au plastique, c'est bien plus simple qu'il n'y paraît.

- Pour réduire les emballages inutiles, j'achète en vrac et je renonce aux produits suremballés.
- Fini les gobelets et les bouteilles en plastique: j'adopte une gourde!
- Quand je fais mes courses, j'apporte mon propre filet à provisions.
- J'achète une brosse à dents recyclée, ou en bois, et fabriquée en France.
- Je passe au shampoing solide. 100% naturel, il est bon pour ma santé, bon pour l'environnement et sans emballage plastique!
- Je fabrique ma propre lessive* ou j'achète de la lessive en poudre avec un écolabel dans une boîte en carton.
- Je renonce au film étirable. Des tas d'alternatives existent: bocaux en verre, boîtes, torchons, sachets en tissu, tissu enduit de cire d'abeille...

* Un exemple de recette ici: <https://bit.ly/2YBPJ0m>

RÉSOLUTION #4

ON MANGE AU DOIS ET DE SAISON

En 2020, le Département s'engage...
à développer et promouvoir la consommation
de produits locaux et de saison.



CONCRÈTEMENT ?

Développement d'Agrilocal11.fr en assurant notamment la présence de 50% de produits locaux et 20% de bio dans les cantines des collèges. Soutien à la création d'une légumerie solidaire.



**Et moi,
QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ?**

Manger audois, c'est consommer des produits sains et de saison, soutenir l'agriculture locale et réduire les transports des produits. Et ce n'est pas plus cher! Manger audois? Au fond, c'est du bon sens!

- Je m'inscris dans une AMAP ou aux paniers paysans.
- Je télécharge le calendrier des fruits et légumes de saison* et je prépare mes menus en fonction.
- Je fais mes courses au « drive fermier » audois, dans les boutiques de producteurs ou aux Épicercentres.
- Pour les produits alimentaires, c'est le marché que je préfère.
- Dans mon jardin ou sur mon balcon, je fais pousser quelques légumes... en cultivant nature, bien entendu.
- Je préfère les aliments frais à ceux en conserve ou surgelés: leur conditionnement est consommateur d'énergie.
- Je lis les étiquettes et je pose des questions sur la provenance des denrées.
- Je fais la chasse au gaspi. Je cuisine les restes, j'achète les quantités dont j'ai besoin, je surveille les dates de péremption, je congèle ce que je ne mange pas.

* Un exemple de calendrier ici: www.ademe.fr/calendrier-fruits-legumes-saison

RÉSOLUTION #5

ON CONSOMME MOINS D'ÉNERGIE

En 2020, le Département s'engage... à lutter contre l'émission des gaz à effet de serre liés à nos déplacements et à baisser ses consommations d'énergie.



CONCRÈTEMENT ?

Aménagement de la voie verte du Canal du Midi à Montségur, lancement d'une plateforme de covoiturage pour les Audois-es, installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'hôtel du Département, formation des agents à l'éco-conduite, flotte électrique, cadastre solaire, etc.

 **Et moi, QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ?**

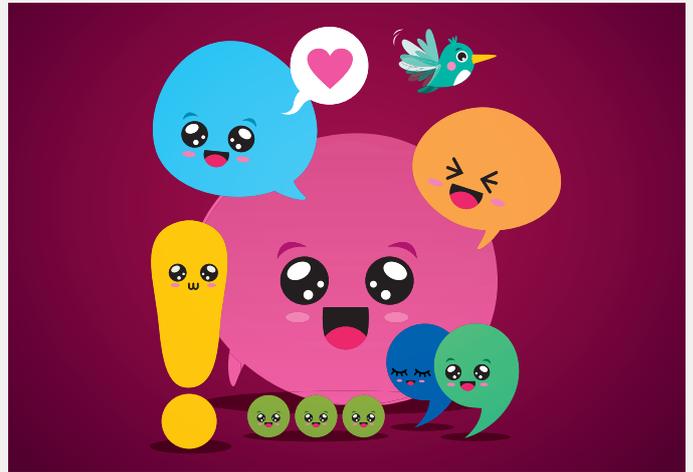
La majeure partie de nos consommations d'énergie provient de nos déplacements. Mais à la maison aussi on peut changer nos habitudes pour consommer moins d'énergie.

- Je consulte Mon coach Éco-Logis pour chauffer mon logement à moindre coût, tout en ayant un meilleur confort.
- J'installe un mousseur sur mon pommeau de douche pour réduire de 30 à 60 % ma consommation d'eau chaude, sans m'en rendre compte.
- Je fais la chasse au gaspillage alimentaire : d'abord pour faire des économies mais aussi pour réduire l'empreinte carbone de la nourriture produite.
- Quand c'est possible, je préfère le bus ou le train à la voiture. Et sur les petites distances, je marche ou je fais du vélo, j'irai plus vite.
- Je dégivre régulièrement mon frigo-congélateur et j'aspire la grille arrière : je consommerai 30 à 50 % d'énergie en moins !
- Je ne laisse pas les appareils électroniques en veille et je débranche mon téléphone ou ma tablette lorsqu'ils sont rechargés.
- Je remplace mes ampoules par des modèles basse consommation, je peux ainsi gagner jusqu'à 15 % sur ma facture d'électricité.

RÉSOLUTION #6

ON S'ENGAGE ET ON PARTICIPE!

En 2020, le Département s'engage... à donner le pouvoir d'agir aux Audoises et aux Audois !



CONCRÈTEMENT ?

En 2020, place au vote et au démarrage des projets retenus pour le budget participatif audois, doté d'1,5 M€. Les comités de transition écologique participeront au programme Accel'air. Le conseil départemental des jeunes soufflera sa 3^e bougie.

 **Et moi, QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ?**

Prendre le pouvoir... d'agir! Pour vous impliquer dans la vie de votre territoire, plusieurs dispositifs et instances de démocratie et de participation citoyenne vous sont ouverts. À vous de choisir!

- Je consulte jeparticipe.aude.fr et je vote pour les idées proposées par les Audois-es au budget participatif 2020. Rendez-vous entre le 15 mai et le 21 juin.
- Je participe au comité de transition écologique pour réfléchir aux solutions à mettre en place.
- Je m'inscris sur les listes électorales AVANT le 7 février 2020, pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020 !
- J'ai moins de 26 ans : je m'inscris au conseil départemental des jeunes et je donne mes idées pour la jeunesse audoise*.
- Je suis enseignant : je propose un projet pédagogique dans le cadre de Planète collège ou de la lutte contre les discriminations.
- Je suis collégien, apprenti, lycéen : je participe au Voyage au nom de la mémoire et je deviens ambassadeur de la mémoire*.
- J'accueille un jeune en service civique dans mon association.

* Plus d'infos sur www.aude.fr/etre-une-citoyenne-active-et-engagee

Comme eux, adoptez les bons gestes !

Beaucoup d'Audois-es ont déjà adopté certaines solutions proposées par le Département pour améliorer notre quotidien et mieux vivre tous ensemble. En voici quelques exemples marquants.



CORINNE UBEDA-DELAPIERRE

Viticultrice à Salles-d'Aude

Vigneronne coopératrice à la cave coopérative de Fleury-d'Aude, Corinne Ubeda-Delapierre s'est convertie au dispositif Ma vigne au naturel en mars 2019. Cette biotechnique, soutenue par le Département de

l'Aude, permet de lutter efficacement contre le ver de la grappe, sans nuire à l'environnement. « *L'utilisation de la confusion sexuelle nous a permis d'arrêter complètement les pesticides* », souligne Corinne Ubeda-Delapierre. Comme elle, 1200 viticulteurs audois ont adopté le programme Ma vigne au naturel ces deux dernières années. Un réflexe profitable pour la vigne, les viticulteurs et l'ensemble du territoire !



ALEXANDRE CHOCLAEUR

Retraité à Puginier

Avec sa femme Josette, il a fait appel à un technicien habitat du programme Mon coach Éco-Logis pour effectuer un diagnostic énergétique de son logement situé à Puginier, près de Castelnaudary. Une fois

les besoins évalués et un devis réalisé, Alexandre et son épouse ont pu profiter d'aides couvrant 70% du prix des travaux d'économies d'énergies. Dans l'Aude, depuis 2018, près de 700 habitants ont bénéficié du dispositif Mon coach Éco-Logis, un programme piloté par le Département de l'Aude, avec le soutien de l'État, de l'Agence nationale de l'habitat et du programme Habiter mieux.



PIERRE-YVES ROMMELAERE

Chef cuisinier du collège Joseph-Anglade à Lézignan-Corbières

Ardent défenseur des produits locaux, Pierre-Yves Rommelaere concocte au quotidien pour les élèves du collège Joseph-Anglade de Lézignan-Corbières de savoureux petits plats. En février 2019, il n'a

pas hésité à mettre la truffe à l'honneur dans un menu préparé pour les collégien-ne-s. « *J'ai à cœur de mettre en valeur les productions locales et c'est aussi une forme de soutien à la filière agricole* », explique-t-il. Cet engagement s'est également illustré avec sa participation à l'édition 2019 du livret national de recettes Agrilocal, où sa « Tartine printanière tout bio tout Aude » a fait fureur !



ORNELLA TORVISCO

Collégienne à Carcassonne

Élève de troisième au collège Varsovie de Carcassonne, Ornella Torvisco s'est engagée l'an dernier dans plusieurs actions avec ses camarades de classe. Elle a notamment participé à l'opération Planète

collège, mise en place par le Département pour sensibiliser les jeunes à la cause environnementale. « *J'ai toujours aimé la nature et je suis éco-déléguée de ma classe depuis la 6^e* », confie-t-elle pour souligner son engagement. En novembre dernier, elle a également participé au Voyage au nom de la mémoire sur les hauts lieux de la Résistance dans le sud-est de la France (voir Arrêt sur images p. 3). « *Un voyage très bénéfique* », selon elle, pour prendre conscience des atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale.

MARCHÉS PUBLICS

Les clés pour bien répondre à un appel d'offres

Qu'il soit émis par des administrations d'État ou par des collectivités territoriales, un marché public est un contrat conclu entre un acheteur public et un opérateur économique public ou privé pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Il représente une réelle opportunité de développement pour les entreprises audoises. Voici les bonnes pratiques à adopter pour tirer son épingle du jeu.

LES MARCHÉS PUBLICS OBÉISSENT À DES RÈGLES PRÉCISES

Les achats publics sont soumis à des règles de publicité, de mise en concurrence et d'impartialité. Et ce, pour plusieurs raisons : ils sont financés par des « deniers publics », ils doivent donc répondre à des motivations d'intérêt général et ils doivent aboutir à retenir l'entreprise qui présente l'« offre économiquement la plus avantageuse » ou la « mieux disante », c'est-à-dire celle qui propose le meilleur rapport qualité-prix.

UNE PLATEFORME EN LIGNE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Les entreprises disposent de plusieurs moyens pour se tenir informées des marchés publics en cours : publications officielles ou spécialisées, journaux locaux, sites web des collectivités publiques. Dans l'Aude, le Département a créé une plateforme qui permet aux petites et moyennes entreprises d'avoir accès aux appels d'offres des collectivités adhérentes et d'y répondre simplement : marchespublics.aude.fr. 330 collectivités audoises y adhèrent et près de 900 fournisseurs y sont déjà référencés. Pour l'année 2019, plus de 700 consultations ont été déposées sur cette plateforme.

POUR JOINDRE LE SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS :

► Courriel : marches@aude.fr

Plus d'infos : www.aude.fr/marches-publics-mode-demploi et www.aude.fr/repondre-un-appel-doffres



LES APPELS À PROJETS, UNE AUTRE OPPORTUNITÉ POUR SE DÉVELOPPER

Le Département lance régulièrement des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt dans ses domaines de compétences : autonomie, hébergement des seniors, petite enfance, aide sociale à l'enfance, etc. Ce sont autant d'opportunités pour les entreprises locales de trouver de nouveaux débouchés. Les appels à projets du Département sont consultables en ligne sur www.aude.fr/les-appels-projet-en-cours.





COMMENT BIEN RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRES POUR UN MARCHÉ PUBLIC ?

#1 ENTRAÎNEZ-VOUS !

Avant de répondre à un appel d'offres, entraînez-vous ! La plateforme en ligne marchespublics.aude.fr propose un site école à cet effet : marchespublics.aude.fr/mieux-candidater/site-ecole. En vous y connectant, vous pourrez vérifier la compatibilité de votre installation informatique avec la plateforme et vous familiariser avec les différentes étapes de dépôt d'un dossier électronique. Autant de temps gagné et de stress épargné pour le moment où vous candidateriez réellement.

#3 PRÉSENTEZ UN DOSSIER COMPLET

Vérifiez que toutes les pièces demandées sont bien jointes à votre offre. Certains appels d'offres demandent un mémoire technique, un document qui détaille la méthode de travail du prestataire. Lorsque c'est le cas, il doit être précis, adapté au marché et doit reprendre tous les éléments indiqués dans le règlement de la consultation. Vérifiez que l'acte d'engagement et ses annexes sont complétés et signés.

#2 LISEZ LE RÈGLEMENT

Lisez bien l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de la consultation et l'ensemble des pièces mises à disposition avant de formuler votre offre. Le règlement de la consultation explique comment la collectivité va procéder pour choisir l'entreprise. Il comporte l'ensemble des éléments et indications vous permettant de répondre à la consultation : les pièces demandées pour la candidature et pour l'offre, les critères de sélection, la date et l'heure limite de remise de votre dossier.

#4 RESPECTEZ LES DÉLAIS

Et bien sûr, répondez avant les dates et heures limites de la consultation indiquées dans l'avis d'appel public à la concurrence et le règlement de la consultation. Les temps de téléchargement peuvent parfois être un peu longs. Anticipez et évitez de répondre au dernier moment. Passé le délai... c'est trop tard !



DIDIER ALDEBERT

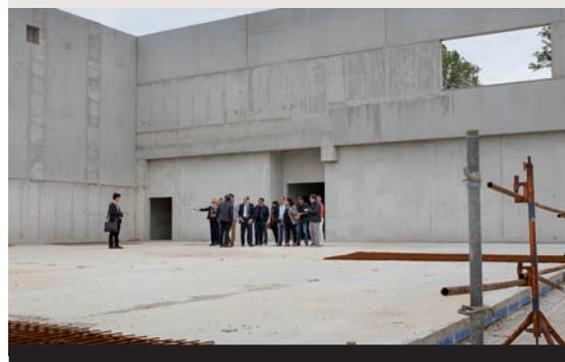
Conseiller départemental en charge de la commande publique

« La plateforme marchespublics.aude.fr a été mise en place par le Département avec l'objectif clair de permettre aux entreprises audoises de répondre facilement aux appels d'offres des collectivités de notre territoire. Les entreprises peuvent en quelques clics s'inscrire et consulter l'ensemble des marchés publics en cours, tandis que les collectivités peuvent aisément trouver l'artisan ou la société dont elles ont besoin. Notre ambition est que nos entreprises audoises puissent, tout en restant dans le cadre légal des marchés publics, bénéficier de l'activité que créent nos collectivités. »

BON À SAVOIR !



La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Aude est partenaire du Département pour accompagner les entreprises. Elle organise des formations et des permanences pour vous aider à maîtriser toutes les subtilités de la commande publique et remporter de nouveaux marchés !



38,5

MILLIONS D'EUROS,
ce que représentent les marchés publics pour le Département de l'Aude

 **AGENDA**

Rugby à XV : l'USC face à l'ogre Oyonnax

17 janvier, à Domec

Après avoir débuté l'année à Biarritz, les joueurs de l'USC affronteront le 17 janvier, à Domec, l'un des favoris de ce championnat de Pro D2 : Oyonnax. Une équipe programmée pour une remontée en Top 14. À coup sûr, les joueurs de Christian Labit auront à cœur de faire tomber les Jurassiens devant leur public. Les supporters sont attendus nombreux.

www.uscarcassonne.com

16° Gruissan Phœbus Trail

15 et 16 février, à Gruissan

Il y en aura pour tous les goûts lors de la 16° édition du Gruissan Phœbus Trail les 15 et 16 février. Outre le trail de 50 km, réservé aux sportifs aguerris, les amateurs pourront s'élancer sur la course Las Caladas (23 km) ou sur la Grussanote (8 km), réservée aux femmes. Autres courses au programme : le Trailhounet (18 km) et la Ronde des chevriers (12 km). Les organisateurs attendent près de 1 500 participants sur ces beaux parcours du littoral. Le départ de chaque course sera donné au casino de Gruissan.

www.gse-organisation.com

Volley : les Centurions face aux Montpelliérains

18 janvier, à Narbonne

Le Narbonne Volley débute la nouvelle année de Ligue A masculine par un choc face au Montpellier Université Club, le 18 janvier au Palais du Travail. À l'aller, le 2 novembre, les Centurions avaient subi une lourde défaite 3 sets à 0. Après un début de saison difficile, marqué par les blessures de plusieurs joueurs, ce match est l'occasion rêvée de redonner confiance à l'équipe et aux supporters!

www.narbonnevolley.com

DES ATHLÈTES AUDOIS **EN OR**



JUJITSU

Estelle Gaspard sur le toit du monde à 19 ans

L'or mondial pour Estelle Gaspard ! L'Audoise a décroché son premier titre senior, celui de championne du monde de jujitsu en novembre à Abu Dhabi. Une performance doublée d'une belle revanche sur la Polonaise Magdalena Giec qui l'avait battue, en juin, pour le titre européen. Et la moisson s'est poursuivie avec une deuxième médaille d'or par équipe. De quoi rendre très fière toute sa famille venue l'encourager aux Émirats arabes unis. Et se prendre à rêver d'une carrière à la Teddy Riner ?



WINDSURF

Un sacre mondial pour Pierre Mortefon...

Pierre Mortefon, roi du suspense, a décroché à 30 ans, et pour la première fois de sa carrière, le titre suprême lors de la dernière manche du championnat du monde de windsurf à Nouméa, en novembre dernier. Il a battu son adversaire, l'Italien Matteo Lachino, champion du monde 2017. Pierre Mortefon, membre du Cercle nautique de Sigean, était déjà monté à six reprises sur le podium. Le jeune papa touche enfin au but et bat son rival, le Français Antoine Albeau. « *Ma vie est dédiée au sport depuis des années. C'est un accomplissement d'être le meilleur* », a-t-il confié après l'épreuve. De quoi aborder la saison prochaine avec confiance et de nouvelles ambitions.



WINDSURF

... et un titre de vice-championne du monde pour Marion Mortefon

Dans la famille Mortefon, place à la sœur... Marion a, elle aussi, écrit l'une des belles pages du windsurf français lors de cette manche du championnat du monde en Nouvelle-Calédonie. La jeune Audoise s'est adjugée le titre de vice-championne du monde en se payant le luxe de battre la championne du monde Delphine Cousin. « *Cela renforce ma motivation et me montre que je suis sur le bon chemin* », explique-t-elle. À 27 ans, la championne audoise peut, elle aussi, rêver d'un titre mondial. D'ici là, elle doit, tout comme son frère Pierre, partir à la recherche de partenaires pour financer la saison prochaine.



JEAN-FRANÇOIS TISSEYRE

Un maître au service de son art

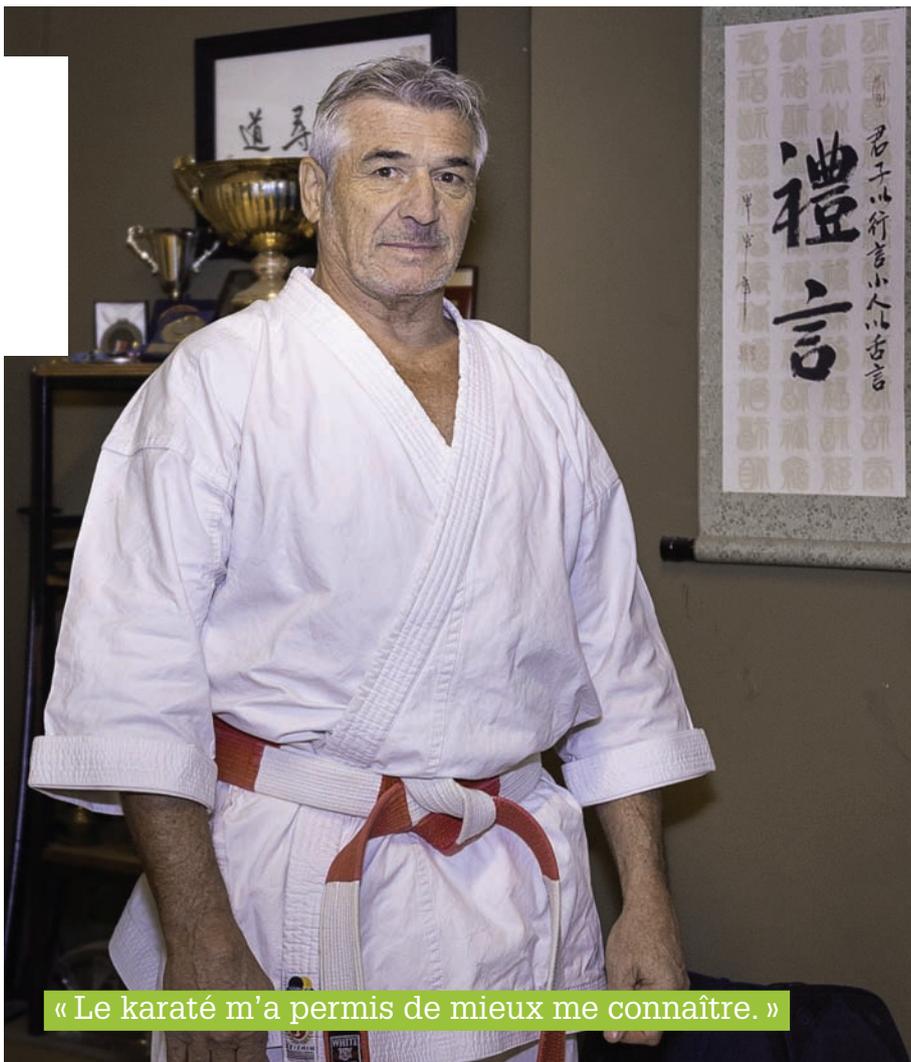
Jean-François Tisseyre, expert fédéral de karaté, revenu en 2004 dans sa ville natale de Limoux, vient d'accéder au cercle très fermé des 8^e dan en karaté. Un grade qui récompense, à 60 ans, une carrière de haut niveau mais aussi des valeurs techniques, morales et mentales dans l'esprit des grands maîtres de l'île d'Okinawa, le berceau des arts martiaux.

Comment avez-vous découvert le karaté ?

J'ai découvert le karaté à l'âge de 13 ans à Limoux grâce à mon professeur de sport qui m'a initié aux arts martiaux. J'ai continué à Carcassonne avec Jean-Michel Triay où j'ai découvert un autre univers, dans un club qui a formé des combattants de la trempe d'Alain Lehetet, sacré champion du monde en 1994. Par la suite, j'ai cofondé le Centre biterrois de karaté avant de rejoindre mon mentor à Montpellier : Francis Didier, actuel président de la Fédération française de karaté. C'est le détenteur de la technique mais aussi de l'esprit de notre discipline.

Que représente pour vous ce 8^e dan ?

C'est le Saint des saints mais ce n'est pas une fin en soi. Le 8^e dan, c'est un des échelons sur dix, un niveau avec une autre dimension, au-delà de la transmission technique. C'est le lien que l'on retrouve dans la forme du chiffre 8. Il s'agit de rassembler les gens. Les arts martiaux sont d'ailleurs conçus dans un esprit de paix, d'éducation.



« Le karaté m'a permis de mieux me connaître. »

Comment partagez-vous ce savoir ?

Lors des stages et des formations que je donne en France, j'essaie de faire passer un message de rassemblement. Avec 250 000 licenciés, nous sommes la 12^e discipline en nombre de pratiquants et nous comptons une quinzaine de pratiques différentes. La pluralité des écoles est une richesse mais nous souhaitons rassembler les pratiquants autour d'un même esprit. C'est ce que j'enseigne aussi au dojo de la Haute-Vallée, à Limoux. C'est un club et une ville qui me tiennent à cœur.

Comment définiriez-vous le karaté ?

Le karaté est un outil pour se réaliser. C'est le Shin Gi Tai, l'unité de l'esprit, de la technique et du corps. C'est une géométrie du geste qui permet de prendre conscience de ce que l'on est. Cette discipline m'a

permis aussi de rencontrer beaucoup de monde, d'avoir conscience de la richesse de l'enseignement. Le karaté m'a aussi aidé à me dépouiller de poids, à comprendre la simplicité. Il m'a permis de mieux me connaître.

Quels sont vos projets ? Un 9^e dan ?

Pas du tout. Le grade, ce n'est pas le Graal, c'est une reconnaissance de ses pairs. Il arrive quand on est prêt. Je vais continuer à faire ce que j'ai toujours fait. J'arrive à avoir la technique et la parole plus juste grâce à une pratique qui n'est pas tournée vers la performance. À 60 ans, il faut avoir une hygiène de vie mais sans être un ascète. Je suis un épicurien. Il faut simplement trouver l'équilibre. ●

Plus d'infos sur www.tisseyre-karate.fr

Serge Bonnery

Au banquet des mots

#LIVRES

L'ex-journaliste de *L'Indépendant* et ancien président du centre Joë-Bousquet devient président du Banquet du livre. Serge Bonnery, un amoureux de la poésie au service de la pensée.

« **S** i tu as la chance d'aimer la vérité, use ta vie à la faire aimer et ce que tu auras écrit durera plus que toi. »

La pensée couchée sur papier

par le poète Joë Bousquet dans sa chambre du 53 rue de Verdun, à Carcassonne, inspire la philosophie de vie de Serge Bonnery. Depuis l'été dernier, cet ancien journaliste a accepté la présidence de l'association Le Marque-Page, qui organise, entre autres, le Banquet du livre à Lagrasse. « *J'ai connu la naissance des éditions Verdier en tant que journaliste puis j'ai suivi le Banquet dès 1995. Je suis un compagnon de route qui se met au service de ce collectif.* »

Le goût des mots, de ceux qui vous emportent au-delà des murs d'une chambre, transporte Serge Bonnery depuis son enfance. Et cette paix intérieure que lui procure l'écriture, il la doit à un livre et à un écrivain. Le livre, *Les Fleurs du Mal* de Baudelaire, dont il succombe à la beauté à 12 ans et qui reste toujours à portée de sa main. L'écrivain fondateur ? Il s'agit de Joë Bousquet, dont il entend pour la première fois le nom de la bouche du poète René Nelli. Le collégien prépare un exposé et l'historien lui conseille de lire *Traduit du silence*, un carnet intime et poétique parlant d'amour et d'art. Un vrai choc. Depuis, cet autodidacte a forgé sa pensée grâce à l'écriture et aux mots. D'abord comme journaliste mais aussi comme écrivain, avec trois récits déjà publiés aux éditions de l'Amourier. Ce fils d'enseignants militants, qui a grandi au bord du Canal du Midi, tourne une nouvelle page du roman de sa vie entre le centre Joë-Bousquet et Lagrasse, où il participe à un véritable « *acte politique* ». Au royaume des tweets et de l'éphémère, l'action du Banquet prend toute sa dimension et fait « *intelligence avec ce lieu, un territoire rural. Ici, le public vient entendre une pensée approfondie dans un esprit de partage. Et si je peux me battre pour que le sens puisse se déployer, j'aurais le sentiment d'avoir été utile.* »

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.LAMAISONDUBANQUET.FR

“

*Un compagnon
au service du collectif.*





**Un auteur,
un livre**
**Luce Rostoll,
SNP**



Après *L'Algérie à l'ombre de Maria*, récit autobiographique d'une enfance en Algérie pendant la guerre d'indépendance, Luce Rostoll se replonge dans cette période sombre avec le roman *SNP*. Ce sigle, signifiant « sans nom

patronymique », constituait l'identité officielle de certains Algériens dont la filiation paternelle n'avait pu être établie par les fonctionnaires français. Ce roman suit le parcours de deux jeunes Algériens, deux « sans nom » laissés pour compte, se frayant un chemin dans le tumulte d'un pays déchiré. Djilali, le jardinier, fait face à ses interrogations : comment s'engager dans la lutte auprès des siens quand on est un SNP coupé de ses racines ? Zina, quant à elle, très jeune prostituée, emmurée dans un bordel minable, se bat pour accéder à la liberté.

Née en 1952 en Algérie, fille d'exilés espagnols, Luce Rostoll débute sa carrière de psychologue à Carcassonne, avant d'exercer à Toulouse. Restée liée aux Corbières, elle vit désormais à Ribaute.

Luce Rostoll, *SNP*, Az'art atelier éditions, octobre 2019, 192 p., 22 €.



LE COUP DE CŒUR
d'Arts vivants 11

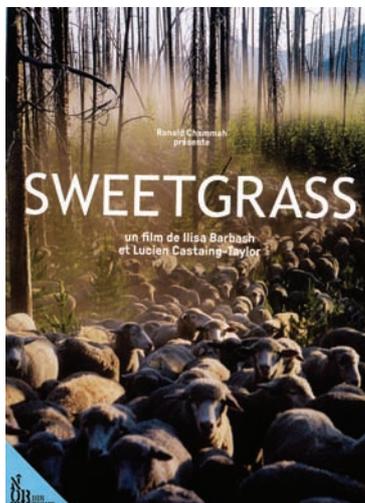


© L'Espace Catastrophe

Le troisième pas

Le public audois avait déjà salué leurs premières créations : *Nonna's dont cry* et *Alias*. Les membres de la jeune compagnie Dirtz Théâtre reviennent cette année avec la troisième partie de leur opus *Shortstories*, un projet de formes courtes associant marionnettes et danse contemporaine. Soutenue par Arts vivants 11, cette nouvelle création intitulée *Le troisième pas* explore une nouvelle fois la notion d'identité. Combien sommes-nous sous le masque que nous offrons à la société ? La technique spécifique où le corps de la marionnette se confond avec celle du danseur-manipulateur plonge le spectateur dans une troublante confusion. Pour leur sortie de résidence, les artistes Jolanda Löllmann et Charlie Denat invitent le public à venir découvrir leur travail autour de cette création, le vendredi 21 février à 19h, à l'Espace culturel de Ferrals-les-Corbières.

Gratuit - www.dirtztheatre.com



EN CHEMIN POUR LA TRANSHUMANCE

Il existe dans le monde de multiples chemins. Ceux empruntés par les randonneurs en quête de nature, ceux des treks sportifs au bout du monde ou celui des pèlerins vers un cheminement intérieur... Après la Lozère en octobre dernier, c'est sur le chemin de la transhumance que nous convie l'Ethnopôle Garae à l'occasion du cycle de films-conférences *Chemins cheminant*, proposé à la Maison des mémoires. Ce nouveau volet, présenté par Arnould Chandivert, enseignant-chercheur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, sera l'occasion de découvrir la vie des bergers à travers deux documentaires : *Sweetgrass*, de Lisa Barbash et Lucien Castaing-Taylor, et *Itinéraires de bergers*, de Didier Peyrusqué et Vanessa Doutreleau. Ces films, tout en évoquant la beauté des liens unissant l'homme, la nature et les animaux, nous éclairent sur la réalité du pastoralisme et son influence sur l'histoire de nos régions.

À la Maison des mémoires, 53 rue de Verdun, Carcassonne.

Entrée libre - Inscription obligatoire sur garae.fr



**UNE SÉLECTION DE SPECTACLES ET D'ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES.
POUR RETROUVER TOUT CE PROGRAMME, RENDEZ-VOUS SUR AUDEALACULTURE.FR
ET SUR GPS-SPECTACLES.FR.**

JANVIER

JEUDI 9 JANVIER

May B

🕒 20H | DANSE | Narbonne



© H. Deroo

En 1981, la jeune chorégraphe Maguy Marin s'inspirait de l'œuvre de Samuel Beckett pour révolutionner la danse.

Plus de 35 ans après sa création et 750 représentations, les fantômes de *May B* hantent encore les esprits.

Tarifs : de 10 à 27 €

theatrecinema-narbonne.com

MARDI 14 JANVIER

L'Envol

🕒 19H | THÉÂTRE | Ventenac-Cabardès



© Dandy manchot

Entre art théâtral, cinématographique, musical et magie, la compagnie No Kill flirte avec les nuages et revisite

l'histoire du vol humain à travers les siècles. Un spectacle poétique et instructif proposé à l'espace René-Douce.

Tarifs : de 3 à 10 € - carcassonne-agglo.fr

JEUDI 16 JANVIER

Prévert

🕒 18H30 | POÉSIE MUSICALE | Ferrals-les-Corbières



© F. Chapoutat

La comédienne Yolande Moreau et le chanteur des Têtes Raides Christian Olivier, accompagnés de trois musiciens, signent un hommage libre et fervent à la liberté du poète Jacques Prévert.

crrlcm.fr

VENDREDI 17 JANVIER

1984

🕒 20H30 | CINÉ-CONCERT | Conques-sur-Orbiel

Avec cette réadaptation musicale du célèbre livre de Georges Orwell *1984*, le collectif Monotone.lab donne à cette œuvre une nouvelle lecture visuelle et sonore. Un ciné-concert original à découvrir au Théâtre des 3 Conques.

Tarif : 8 € - 11bouge.com

SAMEDI 18 JANVIER

Nuit de la lecture

🕒 16H | RENCONTRES | Lagrasse

Pour cette Nuit de la lecture, rendez-vous à 16h à la bibliothèque municipale de Lagrasse pour une lecture de contes avec Héléne Bardot, puis à 17h à la Maison du Banquet avec l'écrivaine Emmanuelle Pireyre pour son dernier livre *Chimère* (éd. L'Olivier, 2019).

lamaisondubanquet.fr

FÉVRIER

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Nadau

🕒 21H | MUSIQUE | Villeneuve-Minervois



© DR

Fiers de leurs origines, ces Gascons-béarnais s'amuse à mêler la cornemuse landaise à la guitare électrique et célèbrent la culture occitane entre poésie, impertinence, humour et rythmes entêtants.

Tarif : 20 € - calandretadeciutat.fr

VENDREDI 7 FÉVRIER

Poursu qu'il pleuve

🕒 20H30 | THÉÂTRE | Pennautier



© N. Derré

Dans un café de quartier, les destins de sept solitudes butent les uns contre les autres. De « petites histoires » vont pourtant se lier par la force du monde extérieur qui déboule. Un spectacle de la compagnie Dimwazell proposé au théâtre Na Loba.

Tarifs : de 7,80 à 17,80 € - atpdelalude.com

SAMEDI 22 FÉVRIER

Mikado d'enfance

🕒 17H | RENCONTRE | Lagrasse

La librairie Le Nom de l'homme organise une rencontre avec Gilles Rozier, auteur de *Mikado d'enfance* (éd. L'Antilope, 2019). Quarante ans après les faits, le narrateur revient sur un épisode traumatisant de son enfance.

lamaisondubanquet.fr

MARDI 25 FÉVRIER

Derniers remords avant l'oubli

🕒 20H30 | THÉÂTRE | Castelnaudary



© V. Schmitz

Que reste-t-il de notre jeunesse, de nos amours perdues, de nos promesses d'amitié, de nos projets communs ?

Le metteur en scène

Guillaume Séverac-Schmitz présente, avec le collectif Eudaimonia, l'une des plus célèbres pièces de Jean-Luc Lagarce.

troisponts@ville-castelnaudary.fr

28-29 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS

Adèle & Henri

THÉÂTRE | Couffoulens



© F. Tonnel

Adèle est un personnage de conte de fée pour adulte, de conte de trop, d'excès comme une ogresse. Belle et sensuelle, elle mise tout sur UN homme. Elle s'offre entièrement à lui, le dévore... Une création audoise de Christelle Lépine.

Tarif : 11,80 € - letheatredanslesvignes.fr

DU 29 FÉVRIER AU 25 AVRIL

Guy Lévis Mano, artisan poète

EXPOSITION | Carcassonne



Cette exposition consacrée à Guy Lévis Mano présentera l'univers de cet artisan poète, typographe, imprimeur et éditeur au centre Joë-Bousquet.

En plus de ses propres créations seront présentés les ouvrages de poésie qu'il a édités (René Char, Paul Éluard, Andrée Chédid, etc.), illuminés par des peintres et photographes de renom, comme Joan Miró ou Man Ray.

centrejoebousquet@wanadoo.fr



QUEL TEMPS DE CIRQUES !

C'est devenu un rendez-vous incontournable de la saison culturelle audoise : le festival Temps de cirques dans l'Aude, soutenu par le Département, a cette année encore apporté son lot de féerie dans les villes et les villages de notre territoire. Les spectacles se sont multipliés à Castelnaudary, Narbonne, Carcassonne, Lézignan-Corbières, Lavalette, Montréal, Ferrals-les-Corbières, Caudebronde, Salles-sur-l'Hers... À chaque fois, petits et grands ont pu applaudir des artistes étonnants, débordants de créativité. Retour en images sur ce festival ébouriffant !

PHOTOGRAPHE : STÉPHANIE LIMONGY



Une soirée, deux spectacles : le public a répondu présent pour la soirée organisée au Théâtre Scènes des 3 Ponts, à Castelnaudary.





Tôle Story, un spectacle jouissif et déjanté, concocté par la compagnie d'Elles et présenté à la Maison des mémoires, à Carcassonne.



Groupe de la majorité départementale

VOUS AVEZ DIT DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ? UNE RÉALITÉ DANS L'AUDE



HERVÉ BARO

Président du groupe majorité
départementale

Vice-président du conseil départemental

Le Département, acteur de proximité incontestable, a initié des actions de démocratie participative avec la création d'instances diverses, la consultation autour du revenu de base ou la reconstruction du collège Émile-Alain. Cependant, l'action la plus marquante demeure la création d'un budget participatif doté d'1,5 million d'euros qui donne aux citoyens le pouvoir de proposer, voter et donc décider de projets à réaliser dans l'Aude en 2020.

En mai et juin 2019, 2 500 Audois-es ont participé au questionnaire visant à définir les règles du budget participatif. Plus de 600 idées ont été déposées par

des citoyens, des collectifs, des associations ou des acteurs de l'économie sociale et solidaire. 50% d'entre elles concernent « l'écologie » : les mobilités, la biodiversité, la préservation de l'environnement, l'alimentation. Viennent ensuite celles autour de la culture, du sport et des solidarités.

Une commission de suivi mise en place en juillet 2019 garantit la transparence et la bonne conduite du programme. Elle se compose de 18 membres, 6 citoyens tirés au sort, 6 membres des instances consultatives du Département et 6 élus départementaux. Elle se réunit à chaque phase de l'action.

En mai et juin 2020, un certain nombre des idées seront devenues des projets et pourront être soumises aux votes des Audois-es puisque ce sont eux qui *in fine* auront le dernier mot.

Les chiffres sont éloquentes et montrent combien « créer l'Aude qui nous ressemble » au moyen du budget participatif a séduit les Audois-es.

Face à des politiques nationales qui ne cessent de complexifier la vie des gens, en imposant des mesures sans se préoccuper des réalités territoriales,

nous engageons une démarche qui, au contraire, accompagne, facilite les initiatives et donne le pouvoir d'agir aux citoyens.

En souhaitant que les Audois-es participent à la définition de nos politiques publiques, nous leur donnons une occasion de participer à l'amélioration de leur quotidien et par voie de conséquence à la préparation de l'avenir. Le budget participatif doit être vu comme un nouvel outil, parmi tant d'autres, qui rapproche le citoyen des instances décisionnelles et dont chacun peut s'emparer en s'insérant dans les fenêtres ouvertes du règlement. Et même si l'idée ne s'y insère pas, elle peut être retenue par l'instance départementale et devenir à terme une action de son programme.

Je vous donne rendez-vous au printemps prochain pour découvrir les actions retenues. Le premier trimestre de l'année 2020 étant consacré à l'accompagnement de l'idée au projet, j'espère que vous viendrez nombreux participer au vote citoyen prévu en mai !

Pur goût

LA TRUFFE
PAYS CATHARE
LE GOÛT DE L'AUTHENTICITÉ

WWW.PAYSCATHARE.COM

Marque Pays Cathare

La vache audoise, une valeur sûre pour vos petits plats !

Nourries à l'herbe sur de longues périodes dans les plaines du Lauragais ou sur les pâturages de la Montagne Noire ou des Pyrénées audoises, les vaches de l'Aude produisent une viande d'une qualité exceptionnelle, à la saveur si particulière. Qu'elles soient de race gasconne, limousine, aubrac ou charolaise, la traçabilité des vaches audoises sur notre territoire est un gage de qualité !

400 EXPLOITATIONS
BOVINES DANS L'AUDE.

12400
VACHES ÉLEVÉES
DANS L'AUDE, dont 22 %
de race gasconne.

43 vaches
La taille moyenne d'un troupeau
de vaches allaitantes dans l'Aude.

2018

Création du label Viandes
des Pyrénées audoises,
qui soutient une production
locale, respectueuse
de l'environnement et qui
rémunère les éleveurs
au juste prix.

50%

La part de surfaces agricoles
pastorales de l'Aude sur
l'ensemble du territoire agricole.

LA RECETTE

Snacking de faux-filet gascon aux cèpes

INGRÉDIENTS

- ▶ 4 tranches très fines de faux-filet
- ▶ 8 gros cèpes
- ▶ 1 gros oignon de Citou Pays cathare®
- ▶ 1 grosse cuillère de crème épaisse
- ▶ 5 cl de vin blanc de l'Aude
- ▶ 1/4 de litre de bouillon de volaille
- ▶ Sel et poivre

 DIFFICULTÉ
MOYENNE

 PRÉPARATION
1 HEURE

 CUISSON
3 MIN.

 **4 PERS.**

- Dans un premier temps, réaliser une purée de cèpes. Couper en gros morceaux les quatre cèpes et l'oignon. Faire cuire dans un peu de beurre et d'huile de manière à obtenir une belle coloration. Déglacer au vin blanc et couvrir de bouillon de volaille. Laisser réduire à feu doux jusqu'à l'évaporation quasi totale du bouillon.
- Mixer la préparation en y ajoutant l'assaisonnement et la crème épaisse.

Couper les quatre cèpes restants en dés et les passer à la poêle dans l'huile et le beurre.

- Répartir la purée de cèpes et les cèpes poêlés sur les tranches de faux-filet.
- Rouler les tranches de faux-filet sur elles-mêmes et les assaisonner. Sur une plancha bien chaude, snacker chaque tranche rapidement sur toute sa surface.
- Servir et déguster.



Retrouvez toutes nos suggestions de délicieuses recettes dans notre brochure *Les recettes Pays cathare*. À consulter ou à télécharger sur www.aude.fr/table-avec-les-recettes-pays-cathare



EN 2020

L'AUDE À VENIR,
ON S'Y MET TOUS!

TRÈS BELLE
ANNÉE!

André Viola,
président du Département de l'Aude,
vos conseillers départementaux et
l'ensemble des agents du Département



RENDEZ-VOUS SUR
[ACCELAIR.AUDE.FR](https://www.accelair.aude.fr)
à partir du 10 janvier.

